

La note  
de veille

Centre d'analyse stratégique  
18 rue de Martignac  
75700 Paris cedex 07  
Site Internet : [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

## France

**> CONSOMMATION :  
SENSIBILITÉ AUX PRIX**

Alors que depuis dix ans la sensibilité aux prix du consommateur français a légèrement régressé au profit de critères plus qualitatifs (notamment la garantie de sécurité du produit et son caractère écologique), une enquête du CRÉDOC montre que les 25-34 ans échappent à cette tendance structurelle. Ils sont en effet 86 % à placer le prix comme premier critère d'achat contre 77 % toutes tranches d'âge confondues. Cette plus forte élasticité relative de la consommation des jeunes aux prix s'explique par une contrainte budgétaire objective : revenus grevés par le chômage et le poids des dépenses contraintes (logement, accès aux services) mais également par l'émergence de pratiques de prix qui modifient en retour leurs arbitrages. *Hard-discount*, "économie de la gratuité" et autres *low-cost* tendent à découpler le prix de la valeur marchande réelle du bien et à faire de l'acte d'achat une quête de l'aubaine. (CRÉDOC, "Consommation et modes de vie", n° 190, février 2006, <http://www.credoc.fr/pdf/4p/190.pdf>)

tous les Européens d'avoir accès à l'Internet à large bande et à haut débit, et ceci particulièrement dans les régions les moins développées de l'Union. Des recherches publiées en janvier aux États-Unis ont démontré que les communautés équipées de la large bande connaissent une croissance plus importante en termes d'emploi et d'activité économique, notamment dans le domaine des TIC.

**> MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS :  
RÉTICENCES DE CERTAINS  
ÉTATS MEMBRES**

Le programme "Erasmus" connaît un succès grandissant dans 31 pays : le nombre d'enseignants y ayant participé durant l'année académique 2004/2005 s'est accru de 12,9 %, avec 20 877 participants ; le nombre d'étudiants (144 037) a lui aussi encore augmenté par rapport à l'année précédente (+ 6,3 %), en particulier à destination des nouveaux États membres d'Europe centrale et orientale (+ 36 %). Pourtant, ce principe de mobilité n'est pas sans soulever des réticences : un projet de loi, actuellement examiné dans la Communauté francophone de Belgique, vise à imposer dans certaines filières des quotas d'étudiants étrangers pour préserver le système universitaire (nombreux sont les étudiants français à passer la frontière pour suivre des cursus moins chers et plus faciles d'accès). Des mesures analogues, prises par l'Autriche en direction des étudiants allemands, avaient été sanctionnées par la Cour de Justice en 2005.

## Europe

**> ACCÈS AU HAUT DÉBIT**

La Commission européenne a présenté le 21 mars la communication "Comblant le fossé existant en ce qui concerne la large bande". Ses conclusions invitent à utiliser plus efficacement, dans le respect de la réglementation européenne des aides d'État, la législation de l'Union européenne en matière de télécommunications et ses instruments des politiques structurelle et rurale. L'objectif principal est de permettre à

### > FINANCEMENT ET INNOVATION DES ENTREPRISES : BILAN DE CINQ ANNÉES DE COOPÉRATION

Günter Verheugen, vice-président de la Commission chargée de la politique des entreprises et de l'industrie, a présenté les résultats de cinq années de coopération entre 22 régions leaders dans le domaine du financement de l'innovation des entreprises (dont Stockholm, Dublin, Barcelone, le Sud-Est de l'Angleterre, Lyon-Grenoble, etc.) dans le cadre de l'initiative PAXIS de la Commission européenne. Cent trente-deux bonnes pratiques y sont développées : financement de démarrage par des investisseurs providentiels (*business angels*), mise à disposition de bureaux à l'étranger et d'une assistance-conseil internationale par des partenaires "EurOffice", subventions à l'exploitation commerciale de découvertes universitaires par des "entreprises d'essai", etc.

### > LES ÉTATS-UNIS ET L'EUROPE RENFORCENT LEUR PRÉSENCE EN AFRIQUE

L'Afrique prend une importance croissante dans les stratégies et dans les opérations des États-Unis comme de l'Europe. Le général Jones, chef de l'*Europ Command* américain, a ainsi réclamé au Congrès une intensification de l'aide à la sécurité de l'Afrique. La *Gulf of Guinea Guard* doit par exemple permettre aux pays riverains d'y assurer, sous l'égide de la marine US, la sécurité du trafic maritime et des plates-formes pétrolières. Georges Bush a également annoncé le 21 mars que l'OTAN s'engagerait au Darfour si une mission de l'ONU s'y déployait. L'alliance fournirait un appui logistique, transporterait des forces et les entraînerait. Après avoir adopté en octobre 2005 une stratégie pour l'Afrique, l'Union européenne a pour sa part publié le 24 février "Le consensus européen pour le développement", qui recense les actions des États et des institutions européennes et propose une meilleure articulation de leurs compétences. Elle est également en train de mettre la dernière main à l'opération de maintien de l'ordre qui doit accompagner les élections de juin en République démocratique du Congo.

### > QUEL EST LE RYTHME DE CRÉATIONS D'EMPLOIS EN FRANCE À L'HEURE ACTUELLE ?

En mars 2006, plusieurs statistiques ont été rendues publiques, permettant d'avoir une première estimation de l'évolution de l'emploi sur l'ensemble de l'année 2005. Sur la base de ces informations, il ressort clairement que 2005 a marqué le retour à un rythme positif des créations nettes d'emploi (en moyenne annuelle), pour la première fois depuis 2002.

En revanche, le rythme de croissance de l'emploi salarié diffère assez sensiblement d'une source à l'autre, ce qui entretient l'incertitude sur l'évalua-

### > RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

La Commission européenne et des représentants du monde des affaires ont lancé le 22 mars une "Alliance européenne ouverte pour la responsabilité collective". La responsabilité sociale des entreprises touche aux domaines de la production, du travail, de la consommation et de l'investissement. Cette nouvelle alliance est un "parapluie politique" abritant les initiatives existantes et à venir en matière de responsabilité sociale des entreprises lancées par les grandes entreprises et les PME, sans que soient définis des critères de contrôle ou des standards minimum de qualité. Cette proposition est cependant déjà rejetée par les ONG et les syndicats. L'*European Trade Union Congress* exige ainsi un engagement des entreprises à produire un rapport annuel et l'établissement de critères d'accès aux aides communautaires.

### > PAUVRETÉ ET EXCLUSION PERSISTANTES DES JEUNES HOMMES NOIRS AMÉRICAINS

Selon le *New York Times* du 20/03/06, qui synthétise plusieurs études académiques récentes (dont R. Mincy, *Black Males Left Behind*, Urban Institute Press, et B. Western, *Punishment and Inequality in America*, Russell Sage), la situation des jeunes hommes noirs s'est détériorée aux États-Unis, alors même que le dynamisme du marché du travail depuis le début des années 1990 et les réformes du Welfare ont été bénéfiques aux femmes noires et à la minorité hispanique. Si le taux de criminalité a chuté, le taux d'incarcération des Noirs a augmenté. En 2004, 74 % des hommes noirs de 20 à 29 ans qui avaient abandonné leurs études avant la fin de la High School (ce qui est le cas de la moitié de ceux qui vivent en centre-ville) étaient au chômage, inactifs ou incarcérés, contre 65 % en 2000. À l'approche de la trentaine, ils étaient plus nombreux à être incarcérés (34 %) qu'à être employés (30 %). L'exemple américain met bien en évidence le fait que la croissance économique et le plein emploi ne suffisent pas à sortir de la spirale de l'échec certaines catégories de la population enfermées dans des processus d'exclusion puissants.

tion du dynamisme actuel du marché du travail. Les écarts entre ces différentes estimations sont imputables à la fois à des écarts de champ et de traitement statistique :

– La statistique d'emploi de l'INSEE porte sur l'ensemble des entreprises du secteur concurrentiel non agricole (branches EB à EP de la NES16), quelle que soit leur taille, mais exclut l'ensemble des services administrés (éducation, santé, action sociale, administration), qui représentaient 30 % de l'emploi salarié en 2004. Pour les établissements de moins de 10 salariés, elle est élaborée à partir des informations issues des fichiers des URSSAF telles que fournies par la base de données EPURE. Sur ce champ, l'INSEE chiffre la progression de l'emploi salarié sur un an à 0,34 %

entre décembre 2004 et décembre 2005 (soit 52 300 personnes).

– La statistique d'emploi de l'UNEDIC couvre l'ensemble des employeurs affiliés à l'assurance-chômage, dont les effectifs sont supérieurs ou égaux à 10 salariés. Sont exclus du champ de l'UNEDIC les administrations publiques, l'agriculture, les emplois domestiques, et les grandes entreprises nationales. Une estimation est réalisée pour intégrer les établissements de moins de 10 salariés, sur la base des écarts observés avec l'ensemble des établissements affiliés au cours des années précédentes. Les séries publiées en mars 2006 ne tiennent pour l'instant pas encore compte de l'ensemble des informations relatives aux établissements de moins de 10 salariés, et sont donc en principe encore calées sur les écarts observés en 2004. Sur ce champ UNEDIC, l'emploi salarié a progressé sur un an de 0,61 % entre décembre 2004 et décembre 2005 (soit 96 600 personnes).

– La statistique d'emploi du réseau ACOSS-URSSAF couvre les employeurs du régime général déclarant leurs cotisations sociales aux URSSAF, au travers de la base de données SEQUOIA. Le champ couvert est le plus large : il inclut les établissements de moins de 10 salariés et l'ensemble des branches d'activité du secteur

concurrentiel, à l'exception des administrations publiques, de l'éducation non marchande, de la santé non marchande et de l'emploi domestique. Sur ce champ, l'ACOSS-URSSAF évalue la progression de l'emploi salarié à 0,84 % entre décembre 2004 et décembre 2005 (soit 146 800 postes de travail).

Quelle source rend le plus fidèlement compte des évolutions du marché du travail ?

On ne peut, en l'état actuel, apporter une réponse tranchée à cette question, chacune des sources ayant ses biais et imperfections. Une chose est certaine, le champ couvert par l'INSEE est trop étroit. Il ne rend pas compte du dynamisme des créations d'emplois marchands dans la branche éducation/santé/action sociale (EQ de la NES16) : + 2 % en glissement annuel au quatrième trimestre 2005 selon l'ACOSS, + 1,73 % selon l'UNEDIC. Dès 2006 l'INSEE devrait publier des statistiques sur un champ plus large, calqué sur celui de l'ACOSS. Au-delà de ces questions de champs, les écarts observés restent inexpliqués. C'est la raison pour laquelle un groupe technique vient d'être mis en place, réunissant UNEDIC, ANPE, DARES, INSEE, ACOSS et DGTPE, pour identifier les points de divergence et pour harmoniser les données statistiques relatives au marché du travail.

### > SANTÉ : PERCEPTION DU RISQUE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Un sondage Eurobaromètre publié en février 2006 propose un panorama sur la perception du risque et la sécurité alimentaire des citoyens européens. Quatre enseignements majeurs ressortent de cette étude réalisée fin 2005 : 1. la sécurité alimentaire préoccupe moins (20 %) que la pollution de l'environnement (61 %) ou les accidents de voiture (51 %) ; 2. parmi les plus fortes sources d'inquiétude, on compte les résidus de pesticides dans les fruits, légumes et céréales (63 %), les nouveaux virus comme la grippe aviaire (62 %) et les résidus antibiotiques ou hormonaux (62 %) ; 3. les trois quarts des Européens sont inquiets quant à la sécurité des aliments, en particulier les femmes et les personnes à faible niveau d'éducation ; 4. la sécurité alimentaire est un domaine d'action de l'Union relativement bien connu des citoyens européens (61 %), après les droits des consommateurs (66 %) et les avertissements sur les paquets de cigarettes (85 %).

([http://europa.eu.int/comm/public\\_opinion/archives/ebs/ebs\\_238\\_en.pdf](http://europa.eu.int/comm/public_opinion/archives/ebs/ebs_238_en.pdf))

### > PASCAL GAUCHON, "LE MODÈLE FRANÇAIS DEPUIS 1945", PARIS, PUF, "QUE SAIS-JE ?", 2006, 128 p.

L'auteur rend d'abord hommage à une génération de responsables politiques et de hauts fonctionnaires qui ont forgé après 1945 le "modèle français". Ce modèle, aujourd'hui mis à mal, possédait trois caractéristiques : 1. une direction par l'État en concertation avec les partenaires sociaux ; 2. un colbertisme industriel soucieux des services et de l'agriculture ; 3. un rôle moteur dévolu aux services publics. Il comportait également deux particularités : la tendance à se penser en termes géométriques (comme un hexagone), et l'habitude de considérer que l'État représente le bien commun. Selon l'auteur, ce modèle s'est fissuré avec l'ouverture économique, la construction européenne, la crise pétrolière, la fin du "baby-boom", la critique d'un État qui se désinvestit et le sentiment d'impossibilité des réformes. Ainsi, Pascal Gauchon revient sur la relative impuissance publique et sur les gains des entreprises en termes de marges de manœuvre internationales. Mais, à la différence d'autres auteurs traitant du "déclin", il n'est pas défaitiste. D'après lui, un renouveau du modèle est toujours possible : il nécessite seulement une nouvelle génération de dirigeants.

Centre d'analyse stratégique  
18 rue de Martignac  
75700 Paris cedex 07  
Téléphone 01 45 56 51 00  
Site Internet :  
[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

